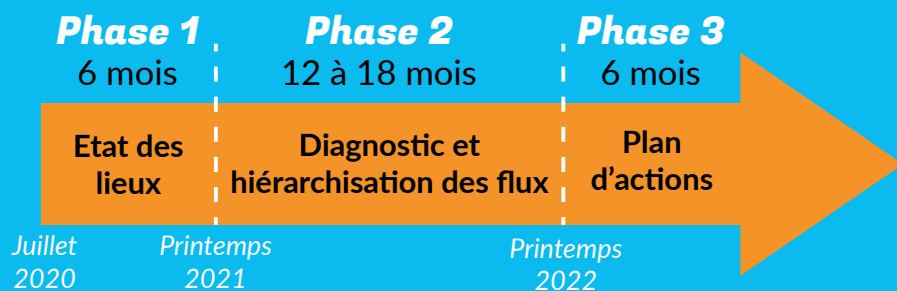


## Organisation et planning

Afin d'établir le profil de vulnérabilité, l'étude est divisée en trois phases, avec une fin prévue au printemps 2022 :

- Phase 1 – Etat des lieux
- Phase 2 – Diagnostic et hiérarchisation des flux
- Phase 3 – Plan d'actions



**Guingamp**  
**Paimpol**  
AGGLOMÉRATION

## Élaboration d'un PROFIL DE VULNÉRABILITÉ CONCHYLICOLE ET DE PÊCHE À PIED PROFESSIONNELLE DANS L'ESTUAIRE DU TRIEUX ET EN BAIE DE PAIMPOL

### Contact

Service Eau et assainissement  
Guingamp-Paimpol Agglomération

Gaëlle Le Quellenec

Tél. : **02.96.95.38.41**

g.lequellenec@guingamp-paimpol.bzh

Retrouvez l'actualité de Guingamp-Paimpol Agglomération sur  
[www.guingamp-paimpol-agglo.bzh](http://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh)



Guingamp-Paimpol Agglomération | Photos : CASAGEC | B. Torrubia | Juillet 2020



# ÉLABORATION D'UN PROFIL DE VULNÉRABILITÉ CONCHYLICOLE ET DE PÊCHE À PIED PROFESSIONNELLE DANS L'ESTUAIRE DU TRIEUX ET EN BAIE DE PAIMPOL

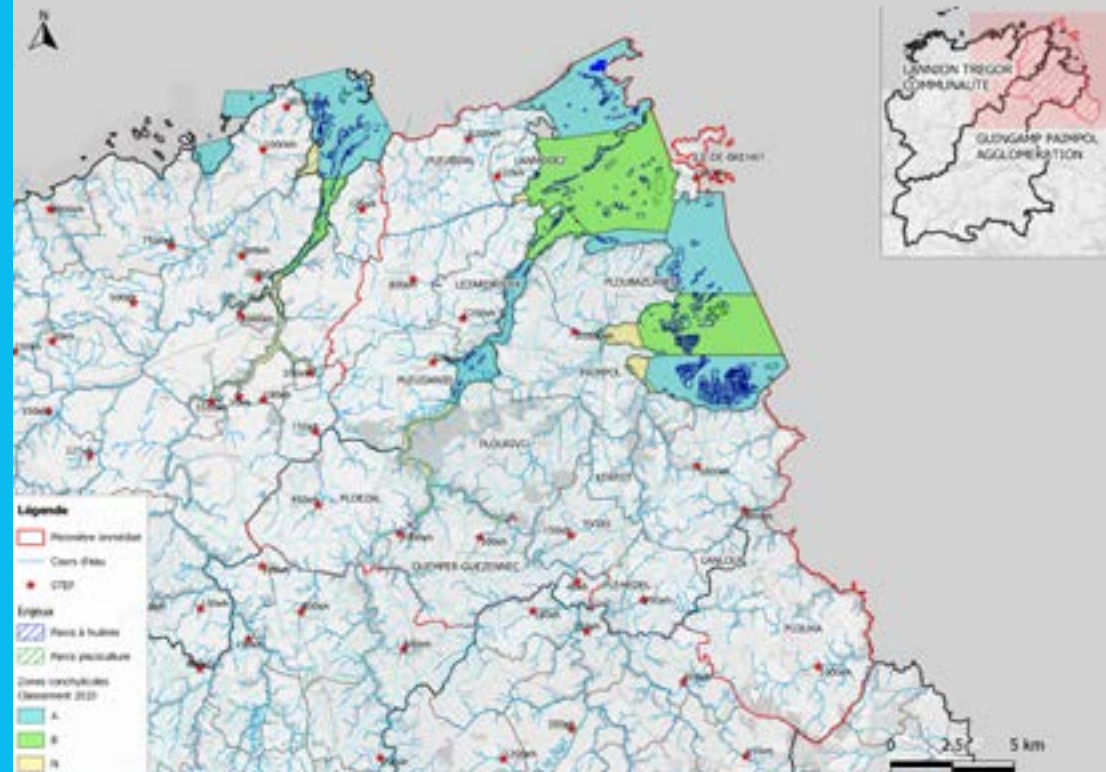
## Contexte

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne prévoit la réalisation de profils de vulnérabilité des zones conchylicoles et des sites de pêche à pied professionnelle.

La baie de Paimpol ainsi que l'estuaire du Trieux, sites de production localisés sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, ont été retenus comme zones prioritaires au regard de la qualité sanitaire des zones de production jugée insuffisante. Une étude similaire, portée par Lannion Trégor Communauté, est menée en parallèle sur le Jaudy.

## Les objectifs de l'étude

- Comprendre les phénomènes de contamination bactériologique,
- Définir un plan d'actions correctives concerté visant à supprimer ou réduire les sources de contamination identifiées,
- Améliorer la qualité du milieu, la sécurité sanitaire des consommateurs et ainsi que la sécurité économique des producteurs,
- Favoriser l'émergence d'une dynamique de coopération locale durable.



Carte de la zone de profil de vulnérabilité

## Une démarche partagée

Afin d'assurer une appropriation de la thématique et des actions à entreprendre par les porteurs de projets, l'accent est mis sur la nécessité de rassembler l'ensemble des acteurs concernés dès l'amont de l'étude au travers de deux instances : le comité technique et le comité de pilotage.

- Elus,
- Représentants professionnels : conchyliculteurs, aquaculteurs, pêcheurs à pied professionnels, agriculteurs,
- Partenaires scientifiques : IFREMER, Agence Régionale de Santé (ARS), Centre d'Etude et de Valorisation des Algues (CEVA),
- Acteurs locaux : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, communes, SAGE,
- Monde associatif : associations de plaisanciers, associations de protection de la nature...,
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM),
- Financeurs : Europe, Région, Agence de l'Eau Loire Bretagne.

